



COMMUNE D'ALLEVARD

(I S E R E)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

=====

SEANCE DU 14 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'Allevard, légalement convoqué le 28 mars, s'est réuni à 19h30 sous la Présidence de Monsieur Sidney REBBOAH, Maire

Présents : Sidney REBBOAH, Christelle MEGRET, Georges ZANARDI, Rachel SAUREL, Thomas SPIEGELBERGER, Yannick BOVICS, Françoise TRABUT, Andrée JAN, Sébastien MARCO, Sarah WARCHOL, Junior BATTARD, Marie SADAUNE, Patrick MOLLARD, Patrick BARRIER, Sophie BATTARD, Nathalie HAILLEZ, Salvador VALERO, Véronique CHANCRIN

Pouvoirs : Aadel BEN MOHAMED pouvoir à Junior BATTARD, Valentin MAZET-ROUX pouvoir à Georges ZANARDI, Martine KOHLY pouvoir à Patrick MOLLARD, Béatrice BON pouvoir à Françoise TRABUT, Ludovic BRISE pouvoir à Sidney REBBOAH

Quatre sièges demeurent vacants

Délibération n° 14/2025 – Création de provisions semi-budgétaires

Madame Rachel SAUREL, Adjointe au Maire en charge des Ressources, de l'optimisation de la gestion et de la modernisation de l'action publique, rappelle que dans un souci de prudence sincérité budgétaire, la M57 impose la constatation d'une provision dès lors qu'un risque ou qu'une charge est avérée. La collectivité peut ainsi provisionner afin de répartir sur plusieurs exercices des dépenses qui ne sauraient être supportées par le seul exercice auquel elles sont rattachées. La commune d'Allevard est ainsi amenée à supporter la fin du fonds de soutien tout en continuant d'assumer la charge des emprunts correspondants pendant encore 5 ans. Afin de lisser l'impact de cette dépense, il est proposé la constitution d'une provision d'un montant de 1 000 000 euros

Afin de pouvoir procéder aux écritures comptables de création de cette provision il convient de prendre une délibération spécifique sur la base des éléments suivants :

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises déjà effectuées	Pièces justificatives	SOLDE DES PROVISIONS	Proposition de création	Nouveau Solde
IMPAYES REGIE ELECTRIQUE	9/10/2017	100 000,00 €	47 655,47 €	Délib n°120/2019 du 30/09/2019	4 319,85 €		4 319,85 €
PROVISION TRANSFERT CHARGES	13/11/2017	193 000,00 €	193 000,00 €	Délib n°135/2018 du 19/11/2018			
IMPAYES REGIE ELECTRIQUE	18/12/2017	72 000,00 €	22 095,92 €	Délib n°92/2018 du 23/07/2018	49 904,08 €		49 904,08 €
PROVISION TAXE DE SEJOUR	18/12/2017	57 360,00 €	57 360,00 €	Délib n°120/2019 du 30/09/2019			
PROVISION REVERSEMENT EMPRUNT	10/12/2018	809 081,00 €			809 081,00 €		809 081,00 €
PROVISION TAXES SEJOURS 2017	10/12/2018	72 000,00 €	72 000,00 €	Délib n°120/2019 du 30/09/2019			
PROVISIONS DIVERSES	10/12/2018	10 000,00 €			10 000,00 €		10 000,00 €
PROVISION TAXES SEJOURS 2018	8/4/2019	84 520,00 €			19 667,00 €		19 667,00 €
PROVISION PERTE DU FOND DE SOUTIEN	14/4/2025					1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
TOTAL DES PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES		1 397 961,00 €	392 111,39 €		892 971,93 €	1 000 000,00 €	1 892 971,93 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** la création de provisions au budget communal 2025 telle que présentée ci-dessus.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Andrée JAN

afj

Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Sidney REBBOAH

